



## EDITO DU MAIRE

Chères Burysiennes, Chers Burysiens,

Les saisons défilent et nous voilà à nouveau avec les premières fleurs, les premiers bourgeons. Nous pouvons de nouveau profiter de nos extérieurs et de notre belle nature. Enfin le printemps !

A peine sortis de la pandémie, au moment où nous tombons le masque et où le pass vaccinal est jeté aux oubliettes (sans la certitude d'être débarrassés de cette épidémie), l'Europe et le monde, et nous tous, sommes précipités dans un conflit majeur provoqué par l'attaque brutale de Vladimir Poutine avec un déploiement de chars, de bruit et de fureur.

Je pense particulièrement aux enfants qui ont porté le masque pendant des mois et à qui on doit expliquer maintenant ce qui se passe dans notre monde. Les événements en Ukraine nous bouleversent tous. Nous avons rassemblé et acheminé les dons que vous avez faits si généreusement au profit des Ukrainiens. Depuis, la Protection Civile cible davantage les besoins qui évoluent et cela risque de durer un certain temps. Cet élan de générosité est à saluer et devra peut-être persister dans le temps.

Pendant quelques jours, nous avons été incommodés par des odeurs nauséabondes et récurrentes. Nous avons reçu quelques appels pour savoir s'il s'agissait de l'usine de compostage. Après vérification, l'usine n'était pas cause de ces désagréments. Pour être honnête, avec mon premier Adjoint Reginald Theroude, nous suivons avec insistance l'évolution de ce site qui a effectué de nombreux travaux pour limiter ses nuisances mais nous demeurons en contact et très vigilants. Madame la Sous-Préfète Noura Kihal-Flégeau est venue à Bury pour suivre les aménagements réalisés.

Les odeurs venaient d'épandages réalisés par des agriculteurs. Normalement, ils doivent être enterrés dans la foulée mais ceux-ci ont été épandus dans des cultures déjà levées ce qui ne permettait pas cette opération. Il ne s'agit pas de nous opposer au travail des cultivateurs mais nous devons travailler de concert afin d'éviter ces conflits d'usage en communiquant dans un premier temps et en choisissant le meilleur moment pour limiter ces désagréments.

En parallèle de ces événements, nous voyons revenir une inflation telle que nous n'en avons pas connue depuis longtemps. Dans ce contexte bien compliqué, les bases fiscales vont augmenter car elles sont indexées sur l'inflation et décidées par l'État.

Pour notre part, le Conseil Municipal a fait le choix, afin de préserver votre pouvoir d'achat, de ne pas augmenter les impôts fonciers sur la commune bien que nos charges vont, elles, également croître.

Le 10 avril 2022, les élections présidentielles ont eu lieu. La mobilisation sur Bury a été certaine avec plus de 75 % de votants. Pour voter sur le bureau de Bury centre, les temps d'attente ont été longs parfois. Il va nous falloir travailler à l'avenir pour rééquilibrer les différents bureaux de vote de la commune.

Nous avons lors de ce scrutin, à l'instar de nombreuses autres communes, reçu la visite d'un juge pour vérifier la conformité du vote. Elle nous a rappelé l'obligation de vérifier l'identité des électeurs et même si nous connaissons la majorité d'entre vous, c'est la loi qui désormais l'impose même si cela nous fait perdre du temps. Je vous remercie par avance de bien vouloir présenter naturellement votre pièce d'identité.

Vous avez pu récemment voir un drone survoler notre église. Nous effectuons un diagnostic complet de ce si bel édifice. J'ai commencé à rechercher des subventions pour effectuer les travaux à venir. Dans quelques jours, vous pourrez voir sur notre site municipal les images qui ont été prises.

Le week-end du 20 au 22 mai, nous devrions organiser, avec les Communes de Mouy et de Cambronne-lès-Clermont, un festival de jazz dans les 3 communes. Si les conditions le permettent, j'espère vous y voir nombreux et apprécier ces moments de festivités retrouvés, au gré des nombreuses activités proposées.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite le meilleur dans ces jours où le printemps s'installe.



Le Maire,  
David Belval

## Sommaire

page 1

Édito du Maire

page 2-3

Travaux - Urbanisme

page 4-5-6

Infos Jeunesse :

- Service jeunesse
- Vie scolaire

page 6-7

Hauts-de-France propre

Vie associative :

- Resto du cœur
- Comité des fêtes de Bury
- Compagnie d'Arc de Bury
- Judo
- UMRAC
- L'âge d'or
- ASVB

page 7-8

Vie sociale :

- Actions envers les aînés
- Médiathèque



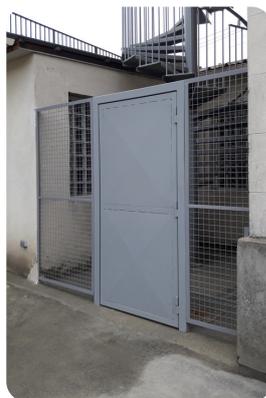
**Travaux :**

- La commune a engagé pendant cet hiver des actions de sécurisation, concrétisées par la taille ou l'abattage d'arbres qualifiés de dangereux ou potentiellement dangereux.



Le tour d'horizon des travaux réalisés au cours de ce premier trimestre.

- Création d'une sortie de secours à l'arrière de la mairie par les agents communaux.



- Poursuite de la création de bateaux pour les entrées cochères, travaux réalisés par notre service technique sauf pour l'application de l'enrobé à chaud.



- Remplacement des caniveaux et grilles avaloirs à l'école maternelle des Moineaux



- Rénovation et mise en peinture des grilles de protection des vitres du bâtiment 3 de l'école du centre.



A travers cette première parution du Bury@ctu de l'année 2022, c'est l'occasion pour moi de saluer le civisme et la compréhension de l'ensemble des habitants de la commune qui accepte quelques contraintes ou nouveautés concernant la sécurité ou le confort de chacun.

**Réglementation :**

- Chers propriétaires de parcelles boisées, je vous prie de bien vouloir procéder à l'entretien de votre végétation, arbres ou arbustes en limite de voirie. En effet nous avons constaté plusieurs manques d'entretien créant des gênes ou danger, et particulièrement sur les voies publiques. Des courriers rappelant les obligations de chacun ont été adressés aux propriétaires concernés.
- Trop nombreux sont les espaces verts encombrés par des véhicules. Les agents techniques ne peuvent pas procéder à l'entretien de plusieurs parcelles pour cause de voitures ou fourgons stationnés à ces endroits. Nous devons malheureusement mettre en place des moyens pour éviter ces stationnements anarchiques, tels que des pierres.

Vous avez pu voire apparaître aux 4 coins de la commune et de ses hameaux, des poules, des lapins, des œufs... Il s'agit d'un projet de décoration de Pâques ayant mutualisé le savoir faire des différents services de la commune de Bury. La médiathèque pour le graphisme, les agents du service technique pour la préparation du bois et les découpes puis enfin le service jeunesse pour la mise en couleur par l'équipe d'animation et les enfants fréquentant l'accueil de loisirs. Ces décorations sont à découvrir durant tout le mois d'avril sur le territoire burysien.

*Laurent GUYARD, Adjoint au Maire Associations et Communication*





- Remplacement de l'ensemble des gouttières à l'école maternelle des Moineaux

La douceur hivernale profite à la végétation qui est bien en avance. Les tontes et désherbage ont donc déjà débuté et vont occuper la majorité du personnel technique pendant les mois à venir.

Vos élus et particulièrement ceux représentant la commission voirie et sécurité ont fait le choix d'aménager et sécuriser l'espace devant le café de la mairie. En effet la pose des jardinières a pour but de protéger notre commerce déjà victime d'un inacceptable braquage l'année passée, et d'assurer un accès aux véhicules de secours qui auraient à intervenir à l'école élémentaire du Centre.



Réfection de la voie menant à l'usine Sovald qui reste malgré nos efforts dans un état précaire.

- Entretien du City stade avec le chargement en sable
- Un chantier d'importance débutera dans les mois à venir. Il s'agit de la requalification de l'impasse Voltaire. Réfection de la voirie, reprise des entrées cochères et accès aux jardins seront les ambitions de ce chantier

#### • Déchets sauvages :

Nous sommes toujours victimes d'incivilités, des personnes irresponsables et irrespectueuses de l'environnement qui continuent de déverser leurs poubelles, détritiques, déchets et autres dans notre village. Nous luttons pour que cessent ces agissements et je ne doute pas que certains auront à se justifier devant les tribunaux.

*Réginald THEROUDE*

*Adjoint au Maire Travaux - Urbanisme*



- Remplacement du ballon d'eau chaude (500 litres) à la cantine scolaire



- Rénovation de la pompe à eau dans le parc de la salle d'activités.

- Mise en peinture de la signalisation horizontale.
- Remplacement des descentes d'eau pluviales



## Mutuelles Communales

Depuis le dernier trimestre 2021, la commune offre la possibilité à tous les Burysiennes et les Burysiens d'adhérer à une mutuelle communale.

Un partenariat a été signé avec les mutuelles suivantes : Just et AXA.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements, un rendez-vous ou un devis personnalisé, vous pouvez les contacter aux numéros suivants :

Mutuelle Just : 0809 546 000

Mutuelle AXA : M. STUDZINSKI Ollivier 06 49 09 45 21 / Mme MONOPOLI Sandra 06 03 45 31 40 /

M. SCHWICKERATH Fabrice 06 15 43 29 98

*Véronique DELABROY,*

*Adjointe au Maire Affaires Sociales et Communales*

## Service jeunesse

**"RENTRÉE SCOLAIRE  
2022/ 2023"**

Le Bureau du Service Jeunesse sera fermé durant les vacances scolaires d'été 2022, jusqu'au 22/08/2022.

**INSCRIPTIONS "Cantine,  
Périscolaire, Mercredis"**

*(Tous les enfants doivent être réinscrits en début d'année)*

**Au Service Jeunesse :**

***A partir du mardi 23 août 2022***

Réservations des repas au plus tard la veille avant 9h00 et le lundi, pour les repas du mercredi.

**Horaires du bureau :**

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 (Fermé l'après-midi)

Mardi/mercredi/vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Fermé durant chaque vacances scolaires.

**Sur Internet "Portail familles" :**

***A partir du mardi 16 août 2022 (si vous avez un compte)***

Inscriptions au plus tard le jeudi avant 9h00, de la semaine précédente.

Si le délai sur internet est dépassé, vous pouvez toujours appeler au service jeunesse "aucune annulation ne peut se faire sur le "portail familles"

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Le dossier d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

**Pour tous les inscrits :**

- Attestation d'assurance 2022/2023

**Pour une 1ère inscription :**

- fiche d'urgence dûment complétée "recto/verso et signée" (à télécharger sur <https://www.mairie-de-bury.fr>)

- photocopie du carnet de vaccination

- N° allocataire CAF (ou si non allocataire, fournir l'avis d'imposition 2021 - revenus 2020)

**LES MODES D'ACCUEILS****CANTINE**

(entrée face à l'église)

Réservations des repas au plus tard la veille avant 9h00 et le

du mercredi.

**Tarifs (paiement à l'inscription) :**

Repas école : 3.30€ + 1.20 € de garde - soit 4.50 € pendant l'école

Repas mercredi : 3.30 € repas pour les enfants scolaires sur Bury

ou le SIRS / 3.40 € le repas pour les communes extérieures.

**IMPORTANT** : Le prix du repas est indissociable du prix de garde du midi pour des raisons d'organisation du personnel. La garde du midi ne peut donc être déduite en cas d'absence d'un enfant (Repas non annulé). En cas de repas non annulé, vous pourrez venir chercher le repas à la cantine (n'oubliez pas de prévenir le bureau).

**PÉRISCOLAIRE**

(Entrée face à l'église)

**Matin** : de 7h00 à 8h10 (départ vers les écoles)

**Soir** : de 16h30 à 18h45 prévoir un goûter pour le soir.

**Tarifs** : (paiement le mois suivant)

Prix de l'accueil de loisirs/3.25

Soit de 0.37€ à 2.77€ une séance par enfant (selon le barème CAF).

Pour le calcul du tarif, fournir le numéro d'allocataire CAF.

**MERCREDIS  
LOISIRS**

(Rue Émile Zola)

Les mercredis fonctionnent de septembre à juin, de

8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou de 8h30 à 17h00 + accueil péricentre de 7h00 à 8h30 et de 17h00 à 18h45 (avec supplément).

Prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi.

**Tarifs** : (à la journée "avec ou sans repas" - selon le barème CAF)

Soit de 1.23 € à 9.60 € par mercredi par enfant.

**ACCUEILS DE LOISIRS**

(Rue Émile Zola et locaux périscolaire)

L'accueil de loisirs fonctionne durant les vacances scolaires d'hiver/ de printemps/de Toussaint et d'été jusqu'au 5 Août 2022.

Fermé durant les vacances de Noël.

**Tarifs :** (à la journée "avec ou sans repas" - selon le barème CAF)

Inscriptions à la semaine

Soit de 1.23 € à 9.60 € par jour par enfant, multiplié par le nombre de jours semaine

**Horaires :** de 8h30 à 12h00 (arrivée entre 8h30 et 9h00) et de 13h30 à 17h00 (arrivée entre 13h30 et 14h00) + péricentre de 7h00 à 8h30 et de 17h00 à 18h45 (avec supplément).

Prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation de la semaine uniquement sur présentation d'un certificat médical de l'enfant, qui doit être absent la semaine entière.

La mairie a mis en place 9 caches sur l'ensemble de la commune et de ses hameaux :

- L'église
- Entrée ancienne grange aux dîmes (Actuellement, cour privée)
- La cité Herminie
- La chapelle de Mérard
- L'ancienne usine de St Epin (Propriété privée)
- Cité St Epin
- La chapelle de St Claude
- Lavoir de St Claude
- Le chemin de grande randonnée GR 124 "St Claude"

D'autres caches sont en cours de réalisation...

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2022-2023

Les inscriptions scolaires pour la rentrée des classes de septembre 2022 ont débuté le lundi 21 mars 2022. Le formulaire d'inscription est à retirer en Mairie et doit être retourné rempli et accompagné d'un justificatif de domicile avant le vendredi 29 avril 2022. Vous pouvez également trouver toutes les informations et le formulaire à télécharger sur le site internet de la Mairie.

Ingrid LACAU,  
Adjointe au Maire aux Affaires Scolaires



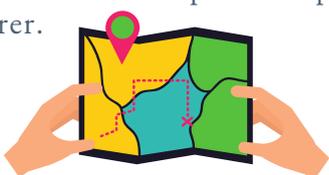
### Géocaching sur la commune de Bury

Cette animation a été réalisée en partenariat avec la mairie et les

enfants des mercredis loisirs (8/10 ans). Le groupe a cherché des lieux où il pourrait mettre en place des Géocaches sur l'ensemble de la commune.

Toutes personnes qui le souhaitent, habitants comme visiteurs pourront ainsi découvrir de manière ludique l'histoire culturelle de Bury.

L'objectif étant la balade, la découverte et un bon prétexte pour sortir s'aérer.



### Décorations de Pâques dans les rues de Bury

Lors de l'accueil de loisirs des vacances de février 2022, les enfants ont participé à la décoration de figurines en bois, qui serviront à décorer les rues de Bury, pour la fête de Pâques.

Ce projet a été mené en partenariat avec la médiathèque et le service technique de la commune.

Les enfants seront ravis de vous faire découvrir leurs créations.

Estelle VILLETTE,  
Directrice du service jeunesse





## Hauts-de-France Propre

Le 19 mars à Bury, près d'une cinquantaine de personnes ont uni leurs efforts pour nettoyer la nature dans le cadre de l'opération Hauts-de-France propres organisée par la région. Les Burysiens, petits et grands, représentants d'associations et élus ont ramassés les déchets éparpillés sur le territoire de la commune. En une matinée, le groupe a rempli une benne de déchets, qui seront revalorisés ou apporter à la déchetterie. Un prochain ramassage aura lieu cet automne en souhaitant trouver de moins en moins de déchets sur notre territoire.

*Laurent GUYARD,  
Adjoint au Maire*

*Association et Communication*

## Resto du Cœur



Cet hiver 373 familles ont été inscrites au centre des Restos du Cœur de MOUY qui a distribué en moyenne l'équivalent de 3000 repas par semaine.

Le centre des Restos du Cœur de MOUY, en lien avec l'association départementale, propose, en plus de l'aide alimentaire, des vêtements, des départs en vacances, une aide à l'informatique, des conseils budgétaires, un accès à la justice et aux droits et un soutien à la recherche d'emploi (SRE).

Le centre des Restos du Cœur de MOUY, situé au 8 allée Markam, est ouvert pendant la campagne d'été du mois d'avril au mois d'octobre, les mardis et vendredis matin de 8h30 à 12h00.

Tel : 09 81 23 58 79 -

Courriel : ad60.mouy@restosducoeur.org

*Responsable du centre de Mouy  
M. Patrick MALECHAUX*

Ce bulletin est l'occasion pour nous de vous communiquer les dates de nos futures manifestations à venir.

Nous vous remercions car chaque année vous êtes nombreux à venir passer des moments agréables et nous nous efforçons au maximum de vous distraire pour chacune de ces soirées passées en notre compagnie.



## A VENIR

*Le 1er Mai 2022 :*

la brocante « cité St Epin ».

*Le 13 juillet 2022 :* Soirée du 13 juillet 2022 au stade de la rosette.

*Le 09 Octobre 2022 :*

la brocante de BURY CENTRE

Un courrier d'information est distribué quelques semaines avant la manifestation dans vos boîtes aux lettres. En attendant portez vous bien.

*Le président,  
Christian MOUREY*

## Compagnie d'Arc de Bury fondée en 1837



La Compagnie :

<http://www.arc-bury.com>

Courriers chez MM. Marcelle BESACE :  
78F Cité Saint Epin - 60250 BURY

Tél. : 06.32.50.42.04

@ : besace.marcelle@orange.fr

@ : lebeauvaisis@wanadoo.fr

Nous sommes 53 Licenciés. Tous les nouveaux jeunes et adultes évoluent. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu en salle dont les Championnats de l'Oise (Marie Hélène et Jean Pierre 1er - Mélanie et Didier 2ème) et des Hauts-de-France (Jean Pierre 1er). Jean Pierre a également participé au Championnat de France à Vittel où il termine 8ème. Le Tir de la Saint-Sébastien a été remporté par Jean Pierre. Le Tir du Roi a eu lieu, à ce jour un Petit Prince (Timéo GONCALVES), pas de Roitelet, un Roi arc à poulies (Jean Pierre POUILLIER). Quant au Roi de Cie arc classique, il vole toujours. Le deuxième tour aura lieu le 30 avril. La finale aura lieu le 8 mai. Celle du Vase et de La Coupe du Beauvaisis le 24 avril.

Bonne fin de saison - Les Archers



*Petit Prince  
Timéo  
GONCALVES*

*La Présidente,  
Marcelle BESACE*

## Les judokas et jujitsukas de Bury



Vous attendent au dojo de Mouy, 51 boulevard Surville.

Des activités adaptées pour tous sont dispensées du lundi au samedi par des professeurs diplômés d'état, hauts gradés.

Cours pour tous : les très jeunes (baby Judo 18/36 mois), les moins jeunes (Jujitsu souple, Taïso), pour débutants et gradés (adultes judo, jujitsu, MMA).

Pour tous renseignements :

- 06.70.93.71.21,  
- le site internet usmouyjudo.fr ,  
- la page FaceBook « Usmouy Judo »

*Le président,  
M. Philippe MASSIA*



## Groupement des anciens combattants de Bury



### et environs UMRAC

Je croyais comme beaucoup, à la fin de la COVID, mais malheureusement quelques uns de chez nous l'ont attrapé, y compris votre serviteur, malgré tout nous avons décidé de repartir doucement et sûrement.

Nous avons décidé de ne faire qu'un repas par an le 11 novembre, vu l'âge avancé de certains des anciens et la COVID qui traîne ses bottes un peu partout, je pense que vous comprendrez notre décision.

Ce début d'année n'a pas été favorable pour notre groupe, les décès de MM. MARECHAL et MM. LAZUTECK et de M. François CHACON. Nous avons appris dernièrement le décès de notre ancien trésorier parti en Bretagne M. LE COMTE Pierre ancien Maire de Rousseloy. Nous pensons toujours à eux, et nos condoléances vont à leur famille.

Au programme des cérémonies : le 24 avril journée de la déportation, le 8 mai victoire du conflit 14/18, et le 14 juillet Fête Nationale.

Nous vous tiendrons au courant pour le menu et les cérémonies du 11 novembre par courrier ou par tableau d'affichage de la mairie.

Merci à vous toutes et tous pour votre amitié à ce groupe créé M. Albert FAUCHERON en 1963.

Ayons aussi une pensée à ceux qui sont souffrant M. PELLETIER, M. et MM. DEBREBANT et MM. DOUAY.

Un grand merci à la municipalité, à M. le Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux et à ces messieurs dames de la mairie pour leur accueil en toutes circonstances.



Un grand merci au service technique pour la préparation du monument lors des cérémonies.

Prenez soin de vous.

*Le président,  
M. Jean-Pierre DEZORD*

### L'age d'or



Les activités du club on repris. Un mercredi après-midi, tous les quinze jours, de 14h00 à 17h00, nous nous réunissons à la salle des fêtes de Bury pour partager un moment de convivialité autour de jeux de société, d'un petit café ou d'un thé accompagné d'une douceur.

Le 8 mai direction Amiens pour une visite guidée de la cathédrale, des hortillonnages, et déjeuner-croisière sur la somme.

En septembre : une journée à Fécamp.

Un repas dansant est prévu, la date n'est pas encore fixée.

Vous êtes intéressés par les activités du club, une sortie, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements au 03.44.56.19.69 ou 07.67.36.54.19

*La présidente,  
MM. Marie-Paule HENONIN*



### A.S.V.B

Association Sportive  
des Vétérans de Bury

Remerciements à la mairie pour son soutien continuellement renouvelé, et aux participants de nos activités Téléthon (stand et panier garni: 500 euros récoltés).

Du côté de notre activité football, enfin une saison pleine, avec un effectif faible en nombre, mais solidaire. Nous recrutons joueurs et/ou dirigeants. Rendez-vous les jeudi à 19h au stade !

*Secrétaire A.S.V.B.  
M. Mathieu MONTAIGNE*

### Actions envers les aînés

Cette année, nous avons enfin la possibilité de reprendre nos actions envers les aînés ; 3 actions sont programmées : Sécurités routière, Prévention et sécurité, Promenade le long des Berges du Thérain.

La première a eu lieu le 14 mars dernier, à la salle d'activités, accompagnée de Monsieur RIGAUDEAU, Auto-Ecole de Bury, qui a eu la gentille de venir nous « rafraîchir » la mémoire sur la sécurité routière. De nombreuses questions lui ont été posées.

Un après-midi sympathique et enrichissant qui s'est terminé par un goûter. Un grand merci à Monsieur RIGAUDEAU.

La seconde action s'est déroulée le 31 mars avec une quinzaine de personnes et le concours de la Gendarmerie de Mouy.

Pendant 2 heures nous avons débattu avec le gendarme PERIER sur les risques d'escroqueries de tous genres : Démarchages téléphoniques, réseaux sociaux, ... les cambriolages ont été évoqués également et bien d'autres thèmes.

Un goûter a clôturé cet après-midi fort apprécié de tous.

Nous remercions la Gendarmerie de Mouy et plus particulièrement le gendarme PERIER pour ces 2 heures instructives.

La promenade le long des Berges du Thérain avec le SIVT aura lieu le lundi 16 mai 2022 à 14h. Prenez note si vous êtes inscrits !

*Véronique DELABROY,  
Adjointe au Maire au  
Affaires Sociales et Communales*

VIE SOCIALE



Du 1er avril au 1er juin 2022

Votez pour votre album préféré !  
Prix littérature jeunesse



Programme des animations au pays du Clermontois

Papothèque

Mardi 3 mai 2022  
à 20h00  
à la médiathèque

Venez partager un moment d'échange et convivialité autour de la sélection proposée



MERCREDI 27 AVRIL 10h00 : RACONTE-NOUS UNE HISTOIRE :

Lectures : présentation de la sélection 3-5 ans du prix Ficelle avec vote pour son album préféré.  
> Bibliothèque centrale de Clermont - 19 place de l'Hôtel de Ville > Réservation au : 03.44.50.32.53 - Petite enfance (à partir de 4 ans)

SAMEDI 7 MAI 14h00 : GOÛTER ET LECTURES :

présentation des 3 sélections 3-5 ans, 6-7 ans, 8-10 ans du Prix Ficelle avec vote pour ses albums préférés.

> Erquery - (adresse précise sur [www.pays-clermontois.fr](http://www.pays-clermontois.fr)) - Tout public

MERCREDI 11 MAI 15h00 : GOÛTER ET LECTURES :

présentation de la sélection 8-10 ans du prix Ficelle avec vote pour son album préféré.  
> Bibliothèque de Neuilly-sous-Clermont - 56 rue d'Auvillers > Réservation au : 03.44.73.87.92 ou 03.44.73.00.43 - Tout public

MERCREDI 18 MAI 10h00 : LES RACONTINES :

Lectures : présentation de la sélection 3-5 ans du prix Ficelle avec vote pour son album préféré.  
> Médiathèque de Bury - 110 Rue Pillon Crouzet > Réservation au : 03.44.24.49.34 - Petite enfance

SAMEDI 11 JUIN 14h00 : FÊTE DE CLÔTURE DU PRIX FICELLE

Animations, venue d'auteurs, annonce des albums lauréats > Médiathèque de Margny-lès-Compiègne



LES BIBLIOTHÈQUES CLERMONTOISES VOUS INVITENT AUX

## Coups de pouce Numériques

Le CAL numérique et Oisux viennent vous aider dans les bibliothèques clermontoises !

**PRÉPAREZ VOS VACANCES : GESTION DE VOS PHOTOS**

Médiathèque de Mouy	Médiathèque de Breuil-le-Sec	Médiathèque de Bury
mercredi 1 <sup>er</sup> juin 10h - 11h30 03.44.56.57.67	jeudi 16 juin 15h30 - 17h 03.44.50.85.91	vendredi 24 juin 14h - 16h 03.44.24.49.34

Tout public - Offert (sur réservation)

Plus d'informations sur [www.pays-clermontois.fr](http://www.pays-clermontois.fr)

APEROTHEQUE

A la médiathèque de Bury

Vendredi 8 avril à 19h00

Apéro-book Papothèque

Petites lectures récréatives & apéro

**REPORTÉ AU VENDREDI 29 AVRIL**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS A LA MÉDIATHÈQUE  
MANIPÉRATION ROUSSE AU PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR  
MÉDIATHÈQUE DE BURY-110 RUE PILLON-CROUZET  
60250 BURY - 03.44.24.49.34

Sabine DUCROT,  
Responsable de la médiathèque



Retour en images de la projection-discussion du 25 mars



## FESTI'JAZZ DES 2 RIVIÈRES

6 mai à Mouy

20, 21, 22 mai à Mouy, Bury et Cambronne-Lès-Clermont

## MAGAZINES DISPONIBLE À LA MÉDIATHÈQUE